

## Vos compétences s'expriment ici!



**Agente ou agent de sécurité**  
(Contrats occasionnels, sur appel)

**Offre de recrutement :**  
**REC20130-352021**

### Pourquoi choisir l'Assemblée nationale?

Pour :

- Évoluer dans un lieu prestigieux d'histoire, d'action et de décision, au cœur d'un quartier animé.
- Être témoin et acteur d'évènements marquants de l'actualité politique, sociale et culturelle du Québec.
- Mettre à profit vos forces et votre expérience dans un créneau unique, au service des parlementaires.
- Gagner un milieu de travail inspirant qui favorise un sentiment d'appartenance et une synergie au sein d'une équipe dévouée et passionnée.

**Assemblée nationale du Québec :** Direction de la sécurité - Service des opérations et du développement. Plusieurs postes occasionnels sur appel sont à pourvoir au 1045, rue des Parlementaires à Québec.

**Contexte :** L'Assemblée nationale du Québec est l'assise du pouvoir législatif. Elle est formée des députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales. C'est aux députés qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget. Ils ont également pour rôle de contrôler les actes du gouvernement, notamment lors de la période de questions et réponses orales ou de l'adoption des crédits du gouvernement, et de débattre de questions d'intérêt public.

La Direction de la sécurité conseille les autorités sur toute mesure de sécurité et de protection. Elle assure la protection des personnes et des biens de même que la sécurité des édifices et des locaux occupés par les députés et le personnel de l'Assemblée nationale.

**Mandats :** La Direction de la sécurité conseille les autorités sur toute mesure de sécurité et de protection. Elle assure la protection des personnes et des biens de même que la sécurité des édifices et des locaux occupés par les députés et le personnel de l'Assemblée nationale.

**Attributions :** Sous l'autorité du capitaine responsable de la division, le titulaire de l'emploi est principalement responsable d'assurer la sécurité des personnes et des biens, d'effectuer la surveillance des lieux, ainsi que de veiller au bon déroulement des travaux de l'Assemblée nationale. Pour ce faire, il assure une surveillance via le système intégré de sécurité et de télésurveillance, il procède à la fouille des visiteurs en utilisant les appareils de détection et il effectue diverses tâches destinées à prévenir le feu, le vol et les dommages aux bâtiments de l'Assemblée et aux biens qui s'y trouvent.

**Profil recherché :** La personne recherchée doit faire preuve d'une très grande disponibilité puisque le personnel de sécurité à l'Assemblée nationale doit être présent 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Elle doit posséder un sens aigu du service à la clientèle et doit démontrer un niveau d'attention et de concentration élevé.

De plus, elle doit adopter un comportement sécurisant, ferme, respectueux et démontrer une attitude de neutralité dans un contexte souvent très émotionnel. Elle doit adopter une attitude d'ouverture et de flexibilité pour faire face à différentes situations et elle doit faire preuve de jugement et de discernement.

À l'Assemblée nationale, relevez un défi unique à la hauteur de vos compétences !



## Vos compétences s'expriment ici!



**Condition à satisfaire pour occuper un emploi d'agente ou d'agent de sécurité :** Détenir un diplôme d'études secondaires. Être titulaire d'un permis valide d'agent de la catégorie d'activités de gardiennage délivré par le Bureau de la sécurité privée (BSP). Satisfaire aux exigences d'une enquête sur les antécédents judiciaires et de bonnes moeurs.

\*Pour être embauchée dans la Fonction publique, une personne doit être de citoyenneté canadienne ou être résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

**Période d'inscription :** Du 30 janvier au 11 février 2020

**Inscription :** Faire parvenir un curriculum vitae détaillé accompagné d'une copie de vos diplômes d'études **au plus tard le 11 février** par voie électronique à l'adresse suivante : [dotation@assnat.qc.ca](mailto:dotation@assnat.qc.ca) en indiquant dans l'objet « **REC44640-34573003 - Agente ou agent de sécurité** »

**IMPORTANT :** *Pour chaque expérience inscrite dans le curriculum vitae, veuillez inscrire s'il s'agit d'une expérience à temps plein ou à temps partiel ainsi que la date de début et de fin. Pour les expériences à temps partiel, veuillez inscrire une moyenne d'heure travaillée par semaine ou le nombre d'heures totales effectué au contrat.*

**Informations sur le processus de dotation :** M<sup>me</sup> Andrée-Anne Renaud, 418 644-5444, poste 70382

**Informations sur les attributions de l'emploi :** M. René Gallant, 418 644-2783, poste 71125

**Prenez note que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.**

Choisir l'Assemblée nationale, c'est s'offrir sur place de multiples avantages...

- Sur la colline Parlementaire dans un environnement unique.
- Facilement accessible, près de tous les services.
- Café et restaurant où la cuisine santé est à l'honneur.
- Accès privilégié à la Bibliothèque de l'Assemblée, mémoire du Québec.
- Tarif préférentiel sur un abonnement annuel à un centre de conditionnement physique.
- Programmes de formation et de développement des compétences.

À l'Assemblée nationale, relevez un défi unique à la hauteur de vos compétences !